

une nouvelle dynamique

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cher Monsieur,

En réponse à votre questionnaire sur la place du vélo dans notre projet municipal, je vous prie de recevoir nos réponses ci-dessous, en vert dans le texte. C'est avec plaisir que nous avons reçu votre mail, qui nous permet de communiquer sur un sujet qui nous tient à cœur, collectivement, et personnellement, en tant qu'adhérent (plus ou moins à jour) d'Antony à Vélo.

Très cordialement,

Denis Delrieu,

En charge du développement durable pour la liste *Une nouvelle dynamique*

Vous êtes candidat aux élections municipales :

Que prévoyez vous de faire pour favoriser à Bourg La Reine la circulation des cyclistes ? Dans quel délai, avec quel budget ?

Dès le début de la mandature, nous mettrons à l'étude un plan de circulations douces, incluant une part considérable aux déplacements des vélos. Pour cela nous mettrons en œuvre un groupe de travail, incluant les associations locales intéressées, dont la vôtre, qui possède une compétence reconnue dans ce domaine. Pour cette question comme pour d'autres, la collaboration des acteurs locaux nous semble essentielle. La question budgétaire sera envisagée au regard des investissements nécessaires pour rattraper le retard accumulé dans la ville sur cette question. Le maire adjoint chargé du Développement Durable priorisera l'idée des circulations douces, dans la mesure où la lutte contre la production de gaz à effet de serre est la question numéro un dans le programme de mandature.

Etes vous prêt à réaliser les actions suivantes ? Quels moyens mettrez vous en oeuvre pour cela ?

Mettre en place de véritables itinéraires pour desservir à vélo les collèges et lycées, les installations sportives et culturelles, les quartiers commerciaux, les espaces verts

Oui, nous souhaitons mettre à l'étude des circuits vélos pour la desserte locale, notamment le collège Galois, le CAEL. En cas de voirie départementale (fréquente à BLR), sur laquelle la ville n'a pas autorité, nous étudierons des itinéraires de contournement par la voirie municipale, fléchée/signalée et le mieux sécurisée/protégée possible.

2. Obtenir le respect des limitations de vitesse (50 km /h et dans les Zones 30)

Oui, en mettant en place des dispositifs ralentisseurs, là où ils sont absents, en mettant une signalisation « percutante » sur la voirie départementale, et en sollicitant parallèlement l'intervention des polices municipale et nationale. La complaisance aux excès de vitesse traditionnellement constatés n'est plus acceptable.

3. Mettre en place des pistes et bandes cyclables efficaces là où elles sont nécessaires

Oui, en tenant compte de la voirie existante. Les travaux de voirie étant onéreux, nous profiterons d'éventuels travaux pour élargir la place cyclable, dans une logique de partage de l'espace public, avec les piétons notamment.

4. Transformer la rue René Roedel pour la rendre accessible aux cyclistes

Cette voie est extrêmement fréquentée par les piétons et rend délicate la cohabitation. Néanmoins nous étudierons la présence des vélos dans un esprit de tolérance et de respect mutuel. (Signalisation et pédagogie).

5. Mettre en place des panneaux « céder le passage aux feux » (parfois appelés « tourne-à-droite »)

Oui

6. Mettre en place un minimum de 500 places de stationnement pour vélo

La quantité de places est notoirement insuffisante, et la qualité des parkings aussi. Nous attacherons une attention centrale au développement des places de stationnement vélo, avec des solutions différenciées suivant la localisation (abris sécurisés, mobilier urbain, voire utilisation du parking Vinci à la gare RER pour un espace de stationnement avec entretien/réparation)

7. Mettre en place une signalétique efficace

Oui, notamment dans les zones à double-sens cycliste où la cohabitation avec les voitures est parfois difficile, faute de pédagogie et d'habitude de partage de l'espace. Nous proposerons une signalétique claire aux entrées de la ville : « circulation apaisée, partage systématique de la voie avec les vélos ».

8. Faire adhérer Bourg La Reine au Club des villes et territoires cyclables

Oui, notamment pour mutualiser les expériences de mise en place de réseaux cyclables.

9. Mettre en place un plan de promotion du vélo comme mode de déplacement à Bourg La Reine

Oui puisque le vélo est jusqu'à aujourd'hui essentiellement conçu comme loisir. Le vélo fait partie des circulations douces que nous souhaitons prioriser. La ville sera notamment partenaire active de la Convergence cycliste du 1^{er} juin. Dans le même état d'esprit, nous interviendrons auprès de la RATP pour faciliter au maximum les transports combinés RER/vélo, notamment dans les installations autour et à la gare RER.